



Association Citoyenne de Défense des Intérêts Collectifs

Bp : 30989 -Yaoundé - Tel : 22 20 73 37 - Email : adic@adic.net

Ngaoundéré le 26 avril 2010

-----

**A**

***MONSIEUR LE PRÉSIDENT DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION DE LA CAMRAIL***

***- À YAOUNDÉ -***

**N / Réf. : N° \_\_\_\_ /CP/ACDIC/2010**

**P.i :** Mémoire

**Objet :** *Demande d'audience.*

Monsieur le Président,

L'Association Citoyenne de Défense des Intérêts Collectifs (**ACDIC**) est une association de la société civile camerounaise qui a pour mission l'amélioration des conditions de vie des populations. A ce titre, elle a pour objectif d'œuvrer pour renforcer la prise en compte des intérêts des masses populaires et accroître leur participation dans la gestion des affaires publiques.

L'ACDIC, six ans après sa création en octobre 2003, compte aujourd'hui 12 000 membres et des centaines de milliers de sympathisants sur l'ensemble du territoire

camerounais. Elle a, à son actif plusieurs campagnes réalisées avec succès dont les plus récentes sont :

- la campagne contre l'importation massive des poulets congelés ;
- la campagne pour la souveraineté alimentaire au Cameroun.
- la campagne plaidoyer pour la bonne gouvernance
- la campagne de plaidoyer pour la signature des APE équitable

Réunis du 16 au 19 mars 2010 à Ngaoundéré, dans le cadre d'un atelier d'identification et de planification d'une action de masse visant à améliorer les conditions de vie des citoyens, les membres de l'ACDIC des trois Régions septentrionales du Cameroun (Extrême-Nord, Nord et Adamaoua), après avoir passé en revue les problèmes que rencontrent les populations de ces régions ont, à l'unanimité, retenu celui de la difficulté de transport par train comme le plus criard et qui nécessite qu'on lui accorde une attention toute particulière.

Une action dénommée « **Campagne Train Sans Souffrance** » s'est dégagée de nos réflexions. Il s'est agi suivant une démarche concertée, dans un premier temps, d'informer et de sensibiliser à travers un mémorandum les populations de l'action que l'ACDIC mène en leur faveur. C'est pourquoi depuis le 19 avril 2010, le comité de pilotage de ladite campagne s'est déployé dans les trois régions septentrionales pour distribuer le mémorandum après avoir rencontré les autorités tant administratives que traditionnelles.

Dans un deuxième temps, le comité de pilotage s'est donné pour tâche de porter à l'appréciation des dépositaires d'enjeux les revendications contenues dans le Mémorandum afin que solutions y soient trouvées.

Tout en louant les efforts déjà consentis par CAMRAIL en vue de l'amélioration des conditions de transport des voyageurs par train, nous restons insatisfaits sur un bon nombre de points qui à nos yeux méritent attention, notamment :

- le déficit de communication tout le long du voyage, ce qui laisse libre place à des spéculateurs d'interpréter à leur manière, les arrêts en gare ou en plein milieu du trajet parfois pendant des heures ;
- le non respect des horaires de voyage, auquel s'ajoute des retards importants pouvant atteindre 10 heures pour le voyage entre Yaoundé et Ngaoundéré ;

- l'augmentation continue des coûts de transport des personnes et des marchandises
- les conditions d'accueil des passagers dormant à même le plancher dans l'attente éventuelle du voyage le lendemain ;
- le coût élevé des services de restauration offerts dans le train ;
- les difficultés de réservation et d'acquisition des titres de voyage ;
- Etc...

Aussi avons-nous l'honneur de venir par la présente solliciter une rencontre avec vous à une date de votre choix, afin de recueillir toutes les actions envisagées par CAMRAIL à court, moyen et long terme dans le but de l'amélioration des conditions de transport des voyageurs par train.

Veuillez croire Monsieur le Président du Conseil d'Administration, en l'expression de notre considération.

**Copies** : - MINTRANS

- MINEPAT

- DG CAMRAIL

**Le Président du comité de Pilotage**



**Ousmane Moussa**

**Tel : 99 84 23 87 / 79 92 79 83**

**Email : kapous67@yahoo.fr**